



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

PREFET DE L'ESSONNE

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

**ARRÊTÉ INTER-PRÉFECTORAL N°20143430002**  
**portant renouvellement**  
**de la composition de la Commission**  
**Consultative de l'Environnement (CCE) de l'aérodrome de Villacoublay**

**Le Préfet de l'Essonne,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Officier de l'Ordre National du Mérite**

**Le Préfet des Hauts-de-Seine,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre National du Mérite**

**Le Préfet des Yvelines,**  
**Chevalier de la Légion d'Honneur**  
**Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**Vu** le code de l'environnement et notamment ses articles L. 571-13 et R. 571-70 à R. 571-80,

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 (modifié) relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements,

**Vu** l'arrêté du 24 juin 1987 relatif aux modalités de représentation des personnels relevant du ministre de la défense dans les commissions consultatives de l'environnement des aérodromes dont le ministère de la défense est affectataire ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n°10-330/DRE du 26 novembre 2010 modifié portant création de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Villacoublay ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n°11-041/DRE du 27 juin 2011 portant composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Villacoublay ;

**Vu** l'arrêté inter-préfectoral n°2012174-001 du 22 juin 2012 portant modification de l'arrêté inter-préfectoral n°11-041/DRE du 27 juin 2011 ;

**Vu** la délibération n°14-58 du 28 avril 2014 de la communauté d'agglomération des Hauts de Bièvres ;

**Vu** la délibération du 30 avril 2014 de la communauté d'agglomération Sud Seine (CAPS) ;

**Vu** la délibération n°2014-06-23 du 23 juin 2014 de la communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc (CAVGP) ;

**Vu** la délibération du 15 octobre 2014 de la communauté d'agglomération de Grand Paris Seine Ouest (GPSO) ;

**Vu** le courrier du 19 septembre 2014 de l'association STOP HELICOS ;

**Vu** le courrier du 19 septembre 2014 de l'association Yvelines Environnement ;

**Vu** le courriel du 23 septembre 2014 de l'association Environnement 92 ;

**Vu** les courriers des 15 et 26 septembre 2014 du comité d'action de Bièvres contre les nuisances et pour la défense de l'environnement - CABNER ;

**Vu** le courriel du 8 octobre 2014 de l'association des amis de la vallée de la Bièvre – AVB ;

**Vu** le courrier du 18 octobre 2014 de l'association bucoise pour la protection et l'amélioration du cadre de vie, de l'habitat et de l'environnement – APACH ;

**Vu** le courriel du 22 octobre 2014 de l'association Jouy Environnement et Patrimoine ;

**Vu** le courrier du 20 novembre 2014 de l'association de Vigilance et de Sauvegarde pour Vélizy-Villacoublay – AVISAVV ;

**Considérant** que la durée du mandat des membres de la commission consultative de l'environnement représentant les professions aéronautiques et les associations étant de trois ans, il y a lieu de procéder au renouvellement partiel de la composition de la CCE de l'aérodrome de Villacoublay ;

**Considérant** qu'il y a lieu de renouveler les représentants des collectivités territoriales suite aux résultats des élections municipales des 23 et 30 mars 2014 ;

**Sur proposition** des secrétaires généraux de la Préfecture des Yvelines, de la Préfecture de l'Essonne et de la Préfecture des Hauts-de-Seine,

## **ARRETE :**

### **Article 1<sup>er</sup> :**

L'article 2 de l'arrêté inter-préfectoral n°11-041/DRE du 27 juin 2011 portant composition de la commission consultative de l'environnement de l'aérodrome de Villacoublay est modifié comme suit :

#### **1 – Au titre des représentants des professions aéronautiques**

- le Commandant de la base aérienne 107 Vélizy-Villacoublay ou son représentant ;
- le Commandant en second de la base aérienne 107 Vélizy-Villacoublay ou son représentant ;
- le Chef du Soutien opérationnel de la base aérienne 107 Vélizy-Villacoublay ou son représentant ;
- le Commandant de la section aérienne de la gendarmerie ou son représentant ;
- le Commandant du Groupe interarmées d'hélicoptères (GIH) ou son représentant ;
- le Commandant de l'Escadron d'Hélicoptères Parisiens ou son représentant ;
- le Commandant de l'Escadron de transport, d'entraînement et de calibration (ETEC) ou son représentant ;
- M. Edouard MAITRE, Union Française de l'Hélicoptère (UFH) ou M. Thierry COUDERC, délégué général de l'UFH.
- N

## **2 – Au titre des représentants des collectivités territoriales**

2-a - Représentants des établissements publics de coopération intercommunale dont au moins une commune membre est concernée par le bruit de l'aérodrome et qui ont compétence en matière de lutte contre les nuisances sonores

### **Membres titulaires**

- M. Jacques BELLIER (Jouy en Josas)  
Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
- Mme Anne PELLETIER-LEBARBIER (Bièvres)  
Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
- Mme Marie-Laure COUPEAU (Clamart)  
Communauté d'agglomération Sud de Seine
- M. Thomas JOLY (Verrières le Buisson)  
Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre
- M. Frédéric HUCHELOUP (Vélizy-Villacoublay)  
Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

### **Membres suppléants**

- Mme Frédérique KIBLER (Jouy en Josas)  
Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
- M. Michel BEROUCHE (Bièvres)  
Communauté d'Agglomération de Versailles Grand Parc
- Mme Colette HUARD (Clamart)  
Communauté d'agglomération Sud de Seine
- M. Carl SEGAUD (Chatenay-Malabry)  
Communauté d'Agglomération des Hauts de Bièvre
- Mme Dominique GAULUPEAU (Vélizy-Villacoublay)  
Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest

## **2-b - Représentants du conseil régional d'Ile-de-France**

### **Membre titulaire**

- M. Clément ORTEGA-PELLETIER

### **Membre suppléant**

- M. Mounir SATOURI

## **2-c - Représentants des conseils généraux**

### **Membres titulaires**

- M. Joël LOISON  
Conseiller Général des Yvelines
- Mme Claire ROBILLARD  
Conseiller Général de l'Essonne
- M. KOSCIUSKO-MORIZET  
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

### **Membres suppléants**

- Mme AUBERT  
Conseiller Général des Yvelines
- M. Thomas JOLY  
Conseiller Général de l'Essonne
- Mme Audrey JENBACK  
Conseiller Général des Hauts-de-Seine

## **3 – Au titre des représentants des associations de riverains de l'aérodrome et des associations de protection de l'environnement et du cadre de vie concernées par l'environnement aéroportuaire**

### **Membres titulaires**

- M. Patrick MENON  
Yvelines Environnement
- M. Claude ANDRES  
Environnement 92

### **Membres suppléants**

- Mme Pascale MORMICHE  
Yvelines Environnement
- M. Michel RIOTTOT  
Environnement 92

- M. Claude TRESCARTE  
Essonne Nature Environnement (Fédération  
Départementale des Associations de Défense de la  
Nature et de l'Environnement de l'Essonne)

- M. Michel MEUNIER  
Amis de la Vallée de la Bièvre

- M. Olivier LEMAITRE  
Association "Stop-Hélicos"

- Raymond LE BOURRHIS  
Jouy Environnement Patrimoine

- M. Christian JOUANE  
Comité d'Action de Bièvres contre les  
Nuisances et pour la Défense de  
l'Environnement- CABNER

- Mme Arlette FASTRE  
Association bucoise pour la protection et  
l'amélioration du cadre de vie, de l'Habitat et  
de l'environnement - APACH

- M. Jean-Marc MOTTE  
Association de vigilance et de sauvegarde pour  
Vellzy-Villacoublay -AVISAVV

- M. Claude CARSAC  
Essonne Nature Environnement (Fédération  
Départementale des Associations de Défense de la  
Nature et de l'Environnement de l'Essonne)

- M. Olivier LUCAS  
Amis de la Vallée de la Bièvre

- Mme Isabelle STRASSEN  
Association "Stop-Hélicos"

- M. Michel TARTELIN  
Jouy Environnement Patrimoine

- Mme Olga MANOUSSARIS  
Comité d'Action de Bièvres contre les  
Nuisances et pour la Défense de  
l'Environnement- CABNER

- M. André NULAC  
Association bucoise pour la protection et  
l'amélioration du cadre de vie, de l'Habitat et  
de l'environnement - APACH

- Mme Nicole MOTTE  
Association de vigilance et de sauvegarde  
pour Vellzy-Villacoublay -AVISAVV

## Article 2

Les autres dispositions de l'arrêté inter-préfectoral n°11-041/DRE du 27 juin 2011 modifié portant composition de la commission consultative de l'environnement de Villacoublay demeurent inchangées.

## Article 3

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles, dans un délai de deux mois à compter du jour de sa publication.

## Article 4

Les secrétaires généraux de la Préfecture des Yvelines, de la Préfecture de l'Essonne et de la Préfecture des Hauts-de-Seine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs des préfectures des départements concernés.

Fait à Versailles, le - 9 DEC. 2014

Le Préfet des Yvelines,



Erard CORBIN de MANGOUX

Le Préfet de l'Essonne,



Le Préfet  
Bernard SCHMELTZ

Le Préfet des Hauts-de-Seine,



Yann JOUNOT